

INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE
9, rue d'Avron 75020 PARIS

Conditions Générales de Vente

Désignation

L'INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE ou ILE désigne une association dont la finalité est la diffusion de la Logique Emotionnelle. Son siège social est situé au 9 rue d'Avron 75020 PARIS. L'ILE a de nombreuses activités visant à la transmission et l'entraînement à l'utilisation de la Logique Émotionnelle et organise à ce titre des stages. L'ILE a aussi des activités d'organisme de formation professionnelle, et propose à ce titre des formations destinées à l'amélioration des compétences comportementales et relationnelles adaptées à de nombreux métiers.

L'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE peut mettre en place et dispenser des formations inter et intra au sein de différentes organisations, sur l'ensemble du territoire, seule ou en partenariat.

- Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par “ Bénéficiaire” toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'un stage ou d'une formation auprès de l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE.
- “Stagiaire” la personne physique qui participe à un stage ou une formation.
- “CGV” les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- “OPCO” les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation professionnel des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations d'animation d'un stage ou de dispense d'une formation par l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE pour le compte d'un Bénéficiaire. Toute commande de stage ou de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve par le Bénéficiaire des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Bénéficiaire, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour les formations, l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE s'engage à fournir un devis au Bénéficiaire qui le demande. Le Bénéficiaire est alors tenu de retourner à l'association un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Pour les stages et les formations un Contrat de service pour les personnes physiques ou une Convention pour les personnes morales, sera établi.

À la demande du Bénéficiaire, une attestation de présence au stage ou une attestation de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes puisque ces prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant, par virement bancaire ou par carte de paiement sur le site de l'ILE. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné, défini au cas par cas. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation ou du stage.

Prise en charge

Lorsque le Bénéficiaire peut faire financer une formation par un OPCO, il doit effectuer la demande de prise en charge avant le début de la prestation, et il est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE n'aurait pas reçu le montant de la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation serait facturée au Bénéficiaire.

Conditions de report, d'annulation et de rétractation d'un stage ou d'une session de formation

A compter de la date de signature du contrat ou de la convention, le Bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats ou conventions conclus « à distance » et les contrats ou conventions conclus « hors établissement ». En cas de rétractation, le Bénéficiaire devra en informer l'ILE par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de la part du Bénéficiaire.

Si le Bénéficiaire est empêché de participer au stage ou de suivre la formation dans un cas de force majeure dûment reconnu, le contrat ou la convention est résilié de plein droit. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur contractuelle ou conventionnelle prévue.

L'organisme pourra demander un acompte. Dans le cas où le renoncement par le Bénéficiaire serait postérieur au délai de rétractation prévu ci-dessus, l'ILE se réserve la possibilité de conserver l'acompte.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail au responsable des prestations.

Le coût d'une formation annulée ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Bénéficiaires. Ces derniers seront informés par mail de l'annulation ou du report.

Programme des stages et des formations

S'il le juge nécessaire, l'Intervenant pourra modifier les contenus des stages ou formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de stage et de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association. Le Bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de prestations similaires.

Protection des données personnelles.

Les informations à caractère personnel communiquées par le Bénéficiaire à l'association INSTITUT DE LOGIQUE ÉMOTIONNELLE sont nécessaires pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospection commerciale. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Bénéficiaire dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition concernant ses données personnelles.

L'association INSTITUT DE LOGIQUE ÉMOTIONNELLE s'engage à mettre en œuvre les mesures appropriées pour garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles du Bénéficiaire. Elle s'interdit de divulguer les données du bénéficiaire à des tiers, sauf dans le cadre légal applicable.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association INSTITUT DE LOGIQUE EMOTIONNELLE et le Bénéficiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.